

La Santé publique



Notre cœur de métier

**Syndicat des Pharmaciens
Inspecteurs de Santé Publique**
<http://www.sphisp.org>

**SYNDICAT
des MEDECINS
INSPECTEURS
de SANTE
PUBLIQUE**

UNION CONFEDERALE DES MEDECINS
SALARIES DE FRANCE (U.C.M.S.F.)
www.smisp.fr

Paris, le 8 juillet 2008

à M le Secrétaire Général des ministères
chargés des affaires sociales
8 avenue Ségur
75007 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez été chargé par Mme la Ministre de la santé de la jeunesse et des sports de mener la réforme sur la mise en place des Agences Régionales de Santé. Dans le cadre de vos consultations vous avez reçu des représentants de nos organisations syndicales le 28 mai 2008.

Nos deux syndicats mènent depuis plusieurs mois une réflexion sur cette réforme en terme d'amélioration de la santé publique, de la qualité des pratiques et, plus particulièrement, sur la place de nos deux métiers proches et complémentaires dans cette nouvelle organisation.

Nous rappelons notre analyse partagée des constats : état de santé de la population insatisfaisant et persistance de fortes inégalités, besoins de santé accrus par un vieillissement rapide, organisation complexe, freins structurels et segmentations, accroissement du déficit des comptes de l'assurance maladie et absence de maîtrise de la dépense de soins.

Nous souhaiterions insister sur les points de convergence de nos deux syndicats sur la future organisation des ARS:

- Un positionnement régional et un pilotage unique

La région est l'échelon territorial le plus pertinent pour positionner le pilotage déconcentré de la santé et le directeur de la future ARS dispose de l'autorité nécessaire à ce pilotage unique.

- Un périmètre large

L'affirmation et la mise en œuvre d'une politique de santé publique plaident pour une intégration de tous les aspects : veille et sécurité sanitaire, prévention, santé environnementale, soins ambulatoires, soins en établissements et offre médico-sociale

- Une organisation matricielle

Elle devrait aboutir à l'existence d'une structure à identité forte associant en région les principaux corps techniques spécialistes en santé publique intervenant sur les différents champs de compétences de l'ARS: médecins, infirmiers, pharmaciens, ingénieurs et techniciens sanitaires, dans un objectif de travail en pluridisciplinarité.

- Une réorganisation parallèle du niveau central

L'efficacité des ARS est dépendante d'une réorganisation de l'échelon central (Ministères, Agences, Organismes de Protection Sociale) dans un souci de cohérence.

Nous vous rappelons également les souhaits de nos syndicats d'être associés à toutes les réflexions qui auront lieu, tant au niveau national que régional sur l'organisation concrète des missions et la place qu'occuperont les Médecins Inspecteurs de Santé Publique (MISP), les Pharmaciens Inspecteurs de Santé Publique (PHISP) et les autres corps techniques dans cette nouvelle configuration. Des avancées devraient être à cette occasion recherchées sur l'attractivité des corps par l'amélioration de nos statuts et des régimes indemnitaires.

Nous sommes à votre disposition pour engager ce travail et vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat des Pharmaciens
Inspecteurs de Santé Publique

Pour le Syndicat des Médecins
Inspecteurs de Santé Publique

La Présidente,
Françoise FALHUN

La Présidente,
Dr Brigitte LACROIX



PJ : 1

Contribution commune du SMISP et du SPHISP

Copies :

Madame la Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Monsieur le Directeur de la DGS,
Monsieur le Directeur de la DHOS
Monsieur le Président de la Conférence des MIR
Monsieur le Président de la Conférence des PHIR